

2023/24 FR

Accord partiel élargi sur les Itinéraires culturels du
Conseil de l'Europe
Cycle de Certification 2023-2024

Evaluation régulière :

ROUTE DU FER DANS LES PYRÉNÉES

Rapport d'expert indépendant

Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe





Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe Cycle de certification 2023-2024

Rapport d'expert indépendant

ROUTE DU FER DANS LES PYRÉNÉES

l'auteur :
Pierre FRUSTIER
(Consultant)



Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



**Les opinions exprimées dans ce rapport d'expert indépendant sont celles de l'auteur, et n'engagent en rien l'Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.*

TABLE DES MATIÈRES

1. Sommaire Exécutif	5
2. Introduction.....	7
3. Corps de l'évaluation.....	8
3.1 Thème de l'itinéraire culturel	
3.1.1 Définition du thème de l'itinéraire	
3.1.2 Contexte historique et culturel	
3.1.3 Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par le thème	
3.2 Liste des priorités d'action	
3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement	
3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen	
3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	
3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts	
3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable	
3.3 Réseau de l'itinéraire culturel	
3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau	
3.3.2 Aperçu de la situation financière du réseau	
3.3.3 Composition actuelle du réseau par pays et type de membre ¹	
3.3.4 Extension du réseau depuis la dernière évaluation	
3.3.5 Extension du réseau dans les trois années à venir	
3.4 Outils de communication	
3.4.1 Etat des lieux des outils de communication développés par le réseau (charte graphique, supports de communication, logo, canaux de communication, signalétique, cartes, etc.)	
3.4.2 Respect des Directives liées à l'utilisation du logo « Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe »	
4. Conclusions et Recommandations.....	16
5. Liste des Références.....	25
6. Annexe 1 : Programme de visite sur le terrain et d'entretiens avec la direction du réseau et les membres du réseau.....	27
7. Annexe 2 : liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert.....	28

1. Sommaire Exécutif

La Route du Fer des Pyrénées a été certifiée pour la première fois en 2003. Depuis, elle a donc connu plusieurs renouvellements. La dernière évaluation, en 2019, faisait état de difficultés structurelles et d'une reprise en main par une nouvelle équipe. Hélas, la crise du Covid a considérablement retardé la mise en place de la nouvelle formule qui, si elle a su attirer à elle quelques nouveaux acteurs, n'a pas encore su reconquérir l'ensemble des fondateurs du projet.

De même l'absence de réunions sur les années 2020-2021, à cause des restrictions sanitaires, n'a pas permis d'harmoniser les pratiques des différents membres et l'adoption de mesures communes, en particulier en matière d'identité et de communication. L'adoption du logo de la Route et celui du Conseil de l'Europe sur les documents de promotion est encore loin d'être uniforme. L'absence de la Route aux manifestations collectives, tant celles de l'Institut (Académie de formation, Forum des itinéraires) que celles des associations nationales d'itinéraires, françaises ou espagnoles, n'a pas favorisé cette adhésion aux valeurs communes. Le fait que la Route ait été présente en 2023 à plusieurs de ces événements est un gage certain de progrès.

Enfin, la Route du Fer des Pyrénées, si elle offre un large potentiel de sites patrimoniaux, est une route régionale, limitée dans son expansion géographique, et rurale, composée de petites communes dont les moyens financiers sont limités. La structure adoptée actuellement est ainsi réservée aux regroupements de collectivités. Une réflexion doit être menée sur les possibilités d'élargissement du groupe afin de lui permettre d'avoir des ressources assurant la durabilité du projet.

Toutefois, l'activité de la Route du Fer est indéniable. D'une part, parce que la Route n'accepte comme membres que des lieux ouverts au public, ce qui assure une animation régulière, et, d'autre part, parce qu'elle a commencé à mettre en place des opérations collectives comme la fête de la Route, journée d'animation commune à tous les sites, et un concours photo dont la première édition a eu lieu en 2023. L'opération sera renouvelée tous les deux ans, sur des thématiques diverses et l'année intermédiaire verra une exposition mobile valoriser les résultats de l'année précédente dans tout le réseau.

En conséquence, la proposition est de renouveler la certification en considérant le potentiel la Route du Fer mais un attirant la vigilance des porteurs du projet sur un certain nombre des faiblesses actuelles.

Sommaire des conclusions de l'expert

	Oui	Non
Le thème est conforme aux critères d'évaluation des thèmes énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, I. Liste des critères d'éligibilité des thèmes.	X	
L'itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des actions énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, II. Liste des priorités d'action.	X	
L'itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des réseaux énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, III. Liste des critères pour les réseaux.	X	
L'itinéraire culturel met en œuvre les directives d'utilisation du logo « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe »		X

2. Introduction

L'objet de l'itinéraire est de valoriser le patrimoine lié à l'exploitation du fer dans la montagne pyrénéenne. On y trouve donc des mines, des forges et des ateliers métallurgiques ainsi que des musées en lien avec ces activités. L'ensemble est représentatif d'une longue tradition locale, avec un mode de production original en lien étroit avec les autres activités locales, en particulier l'agriculture et le pastoralisme. La Route du Fer est ainsi un patrimoine collectif de ce territoire dont il faut préserver la mémoire car les méthodes industrielles et la mondialisation ont peu à peu éteint cette activité.

La Route du Fer dans les Pyrénées a été certifiée en 2003. L'équipe fondatrice s'est quelque peu désunie au fil des années jusqu'à ce qu'un groupe se reforme, en 2017, et dépose de nouveaux statuts en 2019. Le réseau est désormais présidé par Mme Gabriela Vives-Armandoz, représentant la région espagnole du Gipuzcoa et son siège est situé dans les bureaux de la Région espagnole du Gipuzcoa, 16 calle Bikuna-Enea, 20230 LEGAZPI.

C'est en 2019 que c'est déroulée la dernière évaluation. A cette date, de nouvelles perspectives étaient tracées mais elles ont été contrariées par l'épidémie de Covid qui a ralenti la dynamique collective nécessaire à l'harmonisation des pratiques et l'esprit collectif du réseau. A partir de l'Assemblée Générale 2022, un renouveau notable a permis au réseau d'être présent, en 2023, à l'Académie de formation organisée par l'Institut et aux réunions des associations nationales des itinéraires culturels français et espagnols.

Si les sites patrimoniaux sont encore nombreux, ils sont généralement modestes et les collectivités qui les soutiennent également, ce qui pose la question du financement du projet et de la structure qui les porte. En effet, la Route du Fer a choisi de faire adhérer en priorité des communes ou groupements de communes où se situent les sites afin d'avoir un appui financier et technique plus important mais forcément réduit en nombre. Au jour de l'Assemblée Générale 2023, il n'y avait que 20 collectivités adhérentes, représentant les 3 pays concernés : Andorre, Espagne, France. Si 5 structures sont encore en attente de réponse ferme, le réseau apparaît très limité. C'est néanmoins une vision biaisée par la formule d'adhésion choisie. Ainsi, alors que seulement 20 collectivités sont membres payants, il y a beaucoup plus d'acteurs car chaque territoire peut héberger plusieurs sites dédiés au fer. Il conviendra sans doute de trouver une solution pour donner plus de visibilité à ces membres et une idée plus claire de l'importance du projet. Le point positif, c'est que la présence des collectivités garantit la pérennité du projet, même s'il advient que l'un des sites disparaisse.

L'activité culturelle du réseau est assez importante du fait que tous les acteurs sont des sites ouverts au public. La Route du Fer a initié des projets qui favorisent la participation commune des membres comme la « Journée du Fer des Pyrénées » et un « Concours photo ». Par contre, l'activité scientifique semble encore réduite ou, pour le moins, mal valorisée. Enfin, le point le plus délicat porte sur l'identité de la Route et sa communication. De ce point de vue, des progrès notables sont attendus rapidement.

Sur tous ces points, le présent rapport reviendra en détail dans l'analyse des chapitres concernés.

3. Corps de l'évaluation

3.1 Thème de l'itinéraire culturel

3.1.1 Définition du thème de l'itinéraire

Le thème de l'itinéraire est l'histoire du fer dans les montagnes des Pyrénées, de son exploitation à sa transformation en produits artisanaux ou manufacturés. Cette histoire concerne les trois pays traversés (Andorre, Espagne, France) avec des particularismes locaux que le réseau va chercher à mettre en valeur.

L'histoire de ce minerai impacte les paysages, à cause des mines et de leur mise en exploitation. Elle impacte également toute l'économie locale, depuis l'agriculture à laquelle elle fournit de nouveaux instruments, jusqu'à l'industrie puisqu'il faudra des usines pour transformer le minerai.

3.1.2 Contexte historique et culturel

Si l'âge du Fer remonte, pour l'Europe, jusqu'à 800 ans avant notre ère, grâce à des trouvailles archéologiques en Autriche, elle est un peu plus ancienne en Asie Mineure. L'âge du fer fait suite à l'âge du bronze car il nécessite plus de chaleur pour faire fondre le minerai, c'est donc une avancée technologique. Dans les Pyrénées, il s'épanouit principalement dans le nord-ouest de la péninsule ibérique à partir du IX^{ème} siècle. Toutefois, les véritables traces ne subsistent qu'à partir XIV^{ème} siècle.

Tout au long de la chaîne pyrénéenne va alors de propager une méthode de fabrication spécifique, dite de « réduction directe », dans des moulins qui font appel à l'énergie hydraulique des torrents de montagne.

Le processus de fabrication s'appuie ainsi sur des savoir-faire artisanaux liés à la fabrication du fer mais également sur tous les métiers de la transformation du métal brut en outils ou pièces, d'abord pour les activités locales et en particulier l'agriculture. Cette dimension humaine touche à la fois les ouvriers du fer et ceux des campagnes et de la montagne qui bénéficient de leurs créations. Ainsi se développe une solidarité à l'intérieur de communautés de vallées.

L'activité se préoccupe également d'environnement car il lui faut maintenir l'alimentation en eau des forges, donc gérer les rivières, et gérer les forêts car le bois est utilisé pour renforcer les galeries de mines et alimenter les fourneaux.

3.1.3 Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par le thème

La Route du fer dans les Pyrénées illustre la solidarité de peuples isolés dans leurs vallées de montagne. Ils vivent dans une autarcie relative car les productions, agricoles ou manufacturées, partent à l'extérieur où leurs qualités sont reconnues, apportant ainsi un revenu meilleur aux habitants. En même temps, ils franchissent les cols et des échanges se font, d'une vallée ou d'un pays à un autre, favorisant les transferts technologiques et créant une nouvelle communauté, transfrontalière celle-là, prémices d'une Europe en gestation. Ainsi, autour d'un savoir-faire commun, une dynamique régionale peut se mettre en place.

3.2 Liste des priorités d'action

3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement

Le dossier de la Route du Fer n'affiche que 9 membres dans son comité scientifique et seulement 6 sur le site web. Parmi eux 4 universitaires seulement auxquels il faut ajouter l'appoint de 2 universités qui ont participé à des projets de recherche avec le réseau. On remarquera que, depuis 2019, un seul chercheur a rejoint cette équipe, en 2023, l'historien indépendant Claude Dubois.

Si les 3 pays membres sont représentés à égalité, on doit souligner que la majorité des membres sont des historiens et que manquent donc d'autres spécialités comme, par exemple, les économistes, les sociologues, voire les sémiologues puisque le dossier signale des particularismes linguistiques dans le jargon professionnel d'un côté à l'autre des frontières.

Un colloque a été organisé en 2023 mais il n'a pas encore fait l'objet d'une publication, ni d'un compte rendu détaillé sur le site web.

Cet aspect du dossier paraît encore embryonnaire. Il convient de développer cette recherche et cette coopération avec les institutions universitaires. Plusieurs actions sont ainsi en cours, qui devraient être menées en partenariat avec des chercheurs, comme l'inventaire des sites non encore adhérents, le développement des modélisations 3D de lieux patrimoniaux pour permettre des visites virtuelles et de développement de coopérations transfrontalières. Sans doute, la mise en place d'un « correspondant scientifique » dans les instances du réseau pourrait permettre cette nouvelle dynamique.

3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen

La mémoire du fer accompagne l'histoire et l'économie du Monde. Le fer est indissociable du progrès technique de l'agriculture car il fournit les outils nécessaires à sa mécanisation. Il est le facteur incontournable du progrès industriel, permettant de construire des machines de plus en plus sophistiquées et apportant l'ouverture au Monde grâce au chemin de fer. Les traces de ces différents moments sont visibles dans les Pyrénées grâce aux mines, forges, ateliers, ouvrages d'art et musées ouverts au public et membres de la Route du Fer.

Mais il est également d'autres aspects, moins positifs sans doute, de l'utilisation de ce minerai. Si les forgerons pyrénéens ont su forger les faux qui ont nourri les populations, ils ont aussi utilisé leur savoir-faire pour produire des armes. De l'épée aux canons, la région pyrénéenne recèle un patrimoine militaire important, mis en valeur dans plusieurs sites.

Ces deux aspects du patrimoine métallurgique sont présents parmi les membres de la Route du Fer et permettent de témoigner de l'histoire et du patrimoine européen.

3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens

Alors que l'exploitation du minerai s'est achevée à la fin du XIXème siècle, l'activité économique s'est prolongée au début du XXème siècle grâce au savoir-faire des ouvriers et d'importantes usines se sont alors installées dans les Pyrénées. Mais, au fil de la mondialisation, cette activité économique s'est réduite et le lien initial avec le minerai local s'est perdu dans les dernières générations. C'est cette mémoire qu'il faut restaurer, en particulier dans les jeunes générations.

La Route du Fer a bien compris cet enjeu et met en place de plus en plus d'actions en direction du public jeune :

- Autour de l'ancienne mine des Ferrières, par exemple, les enfants des écoles ont été mobilisés pour recueillir les témoignages d'anciens et organiser une exposition ;
- Un jeu de piste à destination des jeunes anime le sentier de découverte ;
- À la forge de Madriu, en Andorre, c'est un camp international Unesco sur la sauvegarde et la préservation du patrimoine culturel qui a été organisé et devrait se reconduire pour les années à venir ;
- Accepté par l'Assemblée Générale 2023, la mise en place d'un projet Erasmus pour des coopérations transfrontalières viendra compléter l'éventail d'activités destinées aux jeunes.

3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts

- Le Musée Chillida-Leku, membre de la Route du Fer, a reçu le prix EMYA (European Museum Year Awards) 2023. Il s'agit d'une ancienne ferme basque dans un cadre de verdure transformée en atelier et en musée par le sculpteur Chillida. Il y expose ses propres œuvres métalliques grand format et propose des ateliers de travail du fer et de réflexion sur les rapports entre l'art et la nature.
- Le concours photo lancé en 2022, dans tout le réseau, a permis de recueillir beaucoup d'œuvres originales valorisant le fer. Une sélection des meilleurs clichés sera transformée en exposition itinérante en 2024.
- L'Assemblée Générale 2023 a entériné le principe d'un concours photo tous les deux ans, alternant avec l'exposition itinérante.

3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable

Dispersés au long de toute la chaîne pyrénéenne, les différents membres de la Route du Fer ne sont pas reliés par des itinéraires piétonniers ou cyclables mais le projet d'un itinéraire de l'Atlantique à la Méditerranée est à l'étude.

Pour l'instant, des itinéraires locaux se mettent en place, autour d'un seul site ou en reliant plusieurs. Pour cela, les promoteurs de la route tentent d'utiliser les sentiers de randonnée existants ou de reconverter les anciennes voies ferrées qui permettaient de transporter les minerais des mines vers les forges ou les grandes gares d'expédition.

Des cartographies sont en cours, ainsi que des applications numériques. Le Pays de Nay (France) a développé un outil qui présente les différents sites de son territoire et les randonnées qu'il est possible de faire autour. Les différents membres ont publié des supports papier qui sont présents dans les Offices de Tourisme.

Doc. 1 : L'outil numérique du Pays de Nay



3.3 Réseau de l'itinéraire culturel

3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau

La Route du Fer dans les Pyrénées est pilotée par une association de droit espagnol dont les statuts ont été révisés en 2019. Le siège est hébergé par la région espagnole de Gipuzcoa et la présidence est assurée par Mme Gabriela Vives, représentante de ladite région.

La présentation du réseau dans le dossier d'évaluation fait apparaître un total de 63 membres répartis entre les 3 pays : Andorre (13), Espagne (37), France (13). 36 sont des membres originaux depuis 2003 mais on remarque que les derniers « entrants » (8) datent déjà de 2019. Le recrutement semble donc difficile et l'Assemblée Générale 2023 n'a validé que 2 nouveaux candidats : le Pont de Vizcaya (Espagne), le plus grand pont transbordeur métallique du Monde qui est inscrit au Patrimoine Mondial, et le Parc Régional du Canigou (France).

On trouve dans cette liste une majorité d'institutions : Institutions culturelles (17), Municipalités (16) et Administrations (13). Peu de sites (11), encore moins d'entreprises touristiques (5) et d'entreprises (1). L'analyse plus approfondie de cette situation est faite dans les parties suivantes, consacrées au budget et à la composition du réseau.

Le réseau fonctionne de façon démocratique avec une présence assez importante des adhérents lors des assemblées générales. L'animation du réseau est confiée à une personne désignée sur le nom de « Gestionnaire du réseau ». C'est lui qui assure le lien entre les différents partenaires et la mise en place des actions décidées par l'assemblée générale. C'est à lui aussi que revient la tâche de la prospection de candidats potentiels et l'étude de leur dossier.

3.3.2 Aperçu de la situation financière du réseau

La Route du Fer a fourni des chiffres différents dans le dossier d'évaluation (2.3.a) et dans l'annexe financière « d_comptes 2021_23 ». Il conviendra d'être plus rigoureux à l'avenir.

Le budget 2023 (2.3.a) s'établit à 228.871 € et, dans l'annexe, présente un solde positif de 12.806 € (contre 10.428 € en 2021). La situation financière du réseau semble donc saine à l'heure actuelle malgré une absence d'activité pendant la période du Covid. Il n'y a pas eu de cotisations en 2021 et des membres ont même été exonérés en 2023 pour cette raison.

Les présentations budgétaires jointes au dossier d'évaluation méritent une attention plus soutenue comme le montre le budget de fonctionnement proposé en 2.3.a du dossier d'évaluation :

- Cotisations des membres : 2.025 €
- Financements publics : 12.709 €
- Apports en nature : 38.500 €
- Autres apports : 164.855 €

Premier point : les recettes de cotisations venant des membres semblent ici très faibles par rapport aux autres sources. De plus, elles ne correspondent pas aux autres éléments fournis par la Route.

Premier point : le nombre de membres présentés dans le dossier est de 63 et l'adhésion annuelle fixée par l'Assemblée Générale est de 405 €. On devrait donc avoir 25.515 € de recettes sur cette ligne budgétaire, chiffre dont on est très éloigné chaque année, la meilleure recette sur cette ligne étant de 6.000 € en 2022. L'explication de cette différence sera développée dans le point suivant, en détaillant la composition actuelle du réseau.

Second point : les « contributions volontaires », 51.000 €, et les « autres apports », 164.855 €, sont importants mais manquent de lisibilité.

En réalité, il s'agit d'apports divers fournis par les membres, soit sous forme de subventions pour différents événements, soit sous forme de mise à disposition de personnel.

À l'avenir, il semble nécessaire de faire apparaître plus clairement les différentes formes de ressources, en particulier les mises à disposition de personnels, puisque la Route du Fer ne paie personne directement.

Le recours à des stagiaires, ou des services civiques, devrait être envisagé. Il permettrait de répondre aux recommandations de l'évaluation précédente qui suggérait de faire des études sur la fréquentation du site web avec Google analytics, d'alimenter la chaîne You Tube, de mettre en ligne les PDF des différents sites.

3.3.3 Composition actuelle du réseau par pays et type de membre

Si on s'en réfère au dossier de candidature au renouvellement, il y a 63 membres de la Route du Fer. Leur répartition géographique couvre l'ensemble de la chaîne pyrénéenne mais répartition nationale n'est pas à la mesure de l'importance respective des pays concernés puisque l'Espagne (37) est nettement majoritaire par rapport à la France (13) et Andorre (13).

Toutefois, la partie précédente a mis en lumière que ce chiffre ne correspondait pas au résultat des recettes d'adhésions prévues par l'Assemblée Générale. En effet, le montant officiel de la cotisation est de 405 €. S'il y avait 63 adhérents payants, cela équivaldrait à une recette de 25.515 € environ alors que le budget ne fait apparaître que 2.500 € en 2023.

L'explication de ce différentiel réside dans la notion de « membre » appliquée par la Route du Fer. Sur la liste des membres fournie dans le dossier, on considère comme « membre » tous les sites impliqués dans le réseau mais, dans la réalité comptable, il n'y a que 19 adhérents payants. En effet, compte tenu de la dimension, parfois très réduite, des sites impliqués, c'est la collectivité sur laquelle ils sont situés qui adhère à la Route, que le site soit privé ou public. Ainsi, une institution politique (commune, intercommunalité, département, Région) peut représenter plusieurs sites.

Le site web de la Route propose d'ailleurs cette entrée dans le réseau : les sites sont présentés sous la bannière de leur entité administrative de référence à la rubrique « Localisation ».

Ce sont ces 19 membres qui paient une adhésion. Du point de vue budget, la situation est donc plus claire. Reste que, pour le réseau des itinéraires, l'impact de 19 adhérents n'est pas le même que celui de 63. Si on comprend bien la démarche du réseau qui ne veut pas pénaliser financièrement ses petits « acteurs ».

Une nouvelle présentation de la liste des membres a été fournie à la suite des remarques faites lors de la visite. Cette nouvelle formule fait bien apparaître les 19 membres payants et 43 autres acteurs. Parmi les membres payants, l'Espagne (13) domine largement la France (3) et Andorre (3). Si on considère les autres acteurs, on retrouve la prédominance de l'Espagne (24), devant la France (10) et Andorre (9).

Il conviendrait de trouver une solution « statutaire » qui permette une meilleure visibilité, sinon reconnaissance, de ces acteurs de terrain. Par exemple une cotisation de base à 400 € pour les « membres principaux » et une part variable de 20 € par « acteur de terrain ».

3.3.4 Extension du réseau depuis la dernière évaluation

Les dernières « adhésions » relevées dans le dossier datent de 2019. Elles étaient 8 et auguraient bien d'une dynamique impulsée par la nouvelle direction. Hélas, le Covid a brisé cet élan mais 2023 semble ouvrir de nouvelles perspectives pour la Route du Fer.

L'Assemblée Générale a examiné 7 candidatures potentielles et 2 candidats seulement ont validé leur entrée :

- Le Pont de Vizcaya, près de Bilbao (Espagne) est le plus grand pont transbordeur métallique du Monde. Cet ouvrage, qui témoigne du savoir-faire des métallurgistes basques, est une mémoire vivante de l'histoire industrielle de ce pays. C'est un monument classé au Patrimoine Mondial de l'Unesco ;
- Le Syndicat Mixte du Canigou (France). Ce membre illustre tout à fait la problématique adhérent/site évoquée au point précédent. Ce membre représente en effet à lui seul 4 sites : les mines de La Pinosa, La Batera et le Salver de Taurinya et le musée de la mine d'Escaro. Ces sites sont tous ouverts au public et déjà équipés de parcours pédestres comme le circuit de la « volta » Baret-Pinosa qui relie les sites miniers du secteur. Sur ce territoire, d'autres sites existent encore mais ne sont, pour l'instant, pas mis en valeur ni ouverts au public.

3.3.5 Extension du réseau dans les trois années à venir

Sur un territoire aussi réduit que le massif des Pyrénées, la marge d'extension est limitée mais l'inventaire du possible est en cours et les 5 candidats qui n'ont pas encore formalisé leur entrée pourraient le faire dans les années à venir.

Hors des limites géographiques du réseau, des contacts sont en cours avec d'autres partenaires potentiels, au Portugal et dans le Massif Central, en France. En Italie, une perspective est ouverte par une technique « bergamasque » (de Bergamo) qui se retrouve dans plusieurs forges pyrénéennes. Une bonne perspective de recherche pour le Comité Scientifique. Toutefois, il conviendra aussi de réfléchir à la manière dont ils peuvent intégrer le réseau puisqu'ils ne sont pas situés dans la zone pyrénéenne.

3.4 Outils de communication

3.4.1 Etat des lieux des outils de communication développés par le réseau (charte graphique, supports de communication, logo, canaux de communication, signalétique, cartes, etc.)

La Route du Fer a mis en place un logo et une charte graphique depuis plusieurs années. Elle édite des guides locaux en plusieurs langues, ainsi qu'un site web. Elle a commencé la mise en place de supports numériques et de cartes en ligne. Toutefois, l'harmonisation des pratiques et le respect des règles communes ne sont pas encore optimisées.

Sur les documents papier, l'utilisation du logo de la Route et celui du Conseil de l'Europe est encore réduite. De même sur la signalétique et les panneaux d'information. Cela est dû, en partie, à la structure même du réseau : les membres sont des institutions politiques alors que les acteurs de terrain sont, souvent, des associations qui animent les sites et n'ont pas la main sur la communication. Ainsi, les panneaux d'information institutionnels dépendent de l'investissement public : la Route a dû trouver des astuces comme la pose d'une petite plaque avec les logos sur le bord des panneaux (voir ci-dessous). Souvent, la visibilité n'est pas parfaite.

Doc. 2 : Installation du logo sur les panneaux institutionnels



La communication papier, abondante, est, elle aussi, « localisée », dépendant des autorités locales.

Le site web est assez bien construit, avec des pages d'actualité, des rubriques thématiques (mines, forges, musées...) et des espaces « géolocalisés » qui donnent les informations sur les lieux de visite. On s'aperçoit toutefois que ces espaces « locaux » manquent de lien. Par exemple, les actualités de l'un ne sont pas obligatoirement reportées sur une page commune. Ainsi, le visiteur n'a pas forcément accès à toute l'activité du Réseau au premier coup d'œil.

Doc. 3 : Des pages Web interactives

Route du Fer dans les Pyrénées

LA ROUTE DES RESSOURCES

La forge d'Arthez d'Asson - Arthez d'Asson

Le sentier des seigneurs du Fer

Le village d'Arthez d'Asson voit le jour grâce à la création de la forge (ou fonderie) en 1588 et cela, sous l'impulsion donnée à la sidérurgie béarnaise au XVIème siècle. Située en contre-bas du château des maîtres des forges, elle introduit localement une nouvelle activité portée par l'énergie hydraulique. Sa forte production jusqu'en 1866 en fait le pôle béarnais de fabrication du fer.

VOIR PLUS →

Plan Satellite

1 Parcours 1 - Le village né de la forge

2 Parcours 2 - Une vallée source de savoir-faire

Télécharger l'itinéraire GPS →

Il conviendra de rendre systématique le partage d'informations ou, au moins, de créer une page « Agenda » où soient présentées toutes les activités du Réseau.

3.4.2 Respect des Directives liées à l'utilisation du logo « Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe »

Les lacunes en matière d'affichage des logos sur les documents papier et la signalétique viennent d'être soulignées. Ajoutons, pour le site web, que les logos, s'ils sont bien présents, ne sont pas à la bonne place : ils sont en bas de page, bien au-delà de la page-écran, invisibles au premier coup d'œil.

4. Conclusions et Recommandations

4.1 Liste des critères d'éligibilité des thèmes

- Le thème de l'itinéraire, la Route du Fer dans les Pyrénées, donne une géolocalisation précise du sujet. L'objet, le fer, est précis. Il y est valorisé à différentes époques et sous différentes formes.
- Le contexte historique et culturel du fer est bien présent. Les différents sites de la Route le font vivre ou revivre dans tous ses états, du minerai brut, la mine, à sa transformation dans les forges et ateliers, et jusqu'à son exploitation artisanale ou industrielle d'hier (outils, armes, réseaux ferrés et ponts) à aujourd'hui avec son utilisation artistique.
- Les valeurs du Conseil de l'Europe véhiculées par cet itinéraire sont d'abord celles de la solidarité entre les hommes au travers d'une coopération entre les métiers qui permet l'amélioration de la vie de toute une communauté à partir d'un matériau issu des terres locales, le fer.

Une autre valeur importante est celle de la protection de l'environnement car, pour extraire, puis travailler le fer, il faut s'appuyer sur les ressources naturelles locales : l'eau, pour les forges, et les forêts pour renforcer les galeries de mines.

RECOMMANDATION :

- le projet est bien défini. Les valeurs soutenues correspondent aux objectifs ;
- l'aspect environnemental mérite sans doute un développement (pollution des sols, déforestation, liées à ces activités) mais il ne semble pas prioritaire aujourd'hui.

4.2 Liste des priorités d'actions

- La coopération en matière de recherche et de développement s'appuie sur un groupe réduit de chercheurs, tant en nombre (9), qu'en diversité avec une large majorité d'historiens. Un premier colloque a eu lieu en 2023 mais, en attendant ses actes, aucune publication n'est à l'actif de l'itinéraire, si ce n'est le travail de modélisation 3D mis en ligne pour les ruines des forges d'Arretz.
- Si le Comité Scientifique doit encore se développer, la valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen est assez bien réussie dans le domaine de la vulgarisation auprès du public. Tous les sites du réseau étant visitables, un large éventail de découvertes est disponible.

- Les échanges culturels et éducatifs de jeunes européens ont été ouverts et vont encore se développer avec le projet Erasmus+ .
- La pratique contemporaine de la culture et des arts est stimulées par diverses initiatives dans lesquelles l'ensemble du réseau est impliqué ;
- Le tourisme culturel s'appuie sur le développement d'outils numériques qui vont permettre l'accès autonome des touristes au patrimoine local. Le développement culturel durable reste à définir par la mise en place de mesures appropriées sur les sites.

RECOMMANDATIONS :

- Le Comité Scientifique est encore trop réduit et centré sur les questions historiques. L'appel à des chercheurs en économie, sociologie, voire linguistique, serait souhaitable. La publication des actes de colloques et de travaux scientifiques reste à mettre en place. La désignation d'un « animateur » du réseau scientifique au sein de l'équipe du réseau serait un plus.
- La valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine est assez bien réalisée sur les sites. Les reconstitutions 3D des lieux en ruine ou la modélisation des processus de fabrication anciens est une initiative à poursuivre et à mettre à disposition du public.
- Concrétiser le projet Erasmus+ doit permettre de donner un élan nouveau à l'échange de jeunes entre les pays partenaires.
- La pérennisation de la « Journée du Fer » et la décision d'alterner concours photos et exposition itinérante une bonne base pour la diffusion de la culture du fer.
- Dans un objectif de développement durable des actions culturelles il faudrait songer à la mise en place d'une charte de bonne gestion de la part des acteurs qui devront s'engager sur des mesures précises : tri des déchets, utilisation de produits recyclables, abandon du plastique, appel aux circuits courts pour les fournitures, installations solaires...

4.3 Liste des critères pour les réseaux

La Route du Fer a besoin de développer son réseau mais surtout d'éclaircir la notion de membres pour rendre plus visibles les acteurs de terrain, les partenaires potentiels hors de la zone géographique et faire de la place aux entreprises qui peuvent devenir des partenaires.

Le réseau est encore fragile dans sa structuration. Il doit chercher à se doter de personnel par une clarification des mises à disposition ou le recours à des stagiaires ou service civil.

Si le réseau s'est doté d'un logo et d'une charte graphique, il est encore trop peu utilisé par le réseau.

D'une part, les membres statutaires du réseau, souvent des collectivités, ont de la difficulté à placer les logos du réseau et de l'Europe sur leurs sites web et leurs documents papier. De même, la signalétique institutionnelle ne s'y prête guère, souvent parce qu'elle pré-existe à l'entrée des sites dans la Route. La pose de petits autocollants sur les bords ou les pieds des panneaux est la solution adoptée pour l'instant.

D'autre part, les acteurs de terrains, souvent de petites associations, ne disposent pas des moyens financiers pour mettre leurs publications à jour.

Une publication papier à cinq langues a été éditée (euskara, catalan, castillan, français et anglais). Cette publication regroupe une vingtaine de fiches thématiques qui présentent les itinéraires européens et les ressources culturelles de la Route du Fer dans les Pyrénées. Sa

vocation est double : la vente et l'utilisation comme support pour la diffusion lors de la participation à des actes promotionnels.

Suite à la visite de terrain, le site web a été actualisé mais il reste beaucoup de travail à faire pour motiver les acteurs de terrain.

Le site web fonctionne en plusieurs langues et permet d'accéder au patrimoine de la Route du Fer selon une entrée géographique ou une entrée thématique, ce qui est très intéressant. Par contre, chaque entité fonctionne de manière indépendante pour la mise en ligne d'informations, ce qui est préjudiciable à la découverte complète des activités. Ainsi, par exemple, le touriste qui choisit la langue française n'a pas les mêmes informations que celui qui choisit la langue basque.

Les informations du site web ne sont pas datées, il est donc difficile de visualiser si les articles sont vieux ou récents.

Une chaîne You tube a été ouverte mais elle n'est pas encore active.

La mise en place de cartographies en ligne pour certains espaces est une initiative à développer.

Enfin, le réseau doit s'impliquer plus régulièrement dans les activités collectives des itinéraires, que ce soient celles de l'Institut ou celles des associations nationales d'itinéraires, afin de mieux s'imprégner des exigences du label.

RECOMMANDATIONS

- Revoir les statuts pour faire place à la cinquantaine d'acteurs de terrain qui n'ont, pour l'instant, pas d'existence dans le réseau. Prévoir l'arrivée d'acteurs extérieurs au cadre pyrénéen et s'ouvrir à des partenaires économiques.
- Participer régulièrement aux activités de l'Institut et des associations nationales.
- Trouver des solutions pour la visibilité des logos sur les panneaux signalétiques ;
- Mobiliser les acteurs de terrain pour qu'ils fassent apparaître leur participation au réseau sur leurs documents de communication ;
- Trouver une solution pour que les actualités de tous les lieux soient visibles par tous sur le site web (création d'une page commune « actualités » et d'un agenda?).
- Poursuivre les initiatives de mise en ligne de cartographies sur le modèle réalisé par le Pays de Nay.

CRITERES	Recommandations Evaluation Précédente 2019-2020	L'itinéraire a-t-il répondu à la recommandation depuis la dernière évaluation ?		Recommandations Evaluation en cours 2023-2024
		OUI	NON	
<i>I. Thème de l'itinéraire culturel</i>	Le thème de la Route du Fer dans les Pyrénées reste représentatif du patrimoine culturel et historique européen commun et a le potentiel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est bien défini. Les valeurs soutenues correspondent aux objectifs.

		pour la réalisation d'échanges culturels, éducatifs et scientifiques. Nous ne proposons aucune recommandation spécifique en ce domaine.			
			<input type="checkbox"/>	X	L'aspect environnemental méritera sans doute un développement (pollution des sols, déforestation, liées à ces activités) mais il ne semble pas prioritaire pour l'instant.
II. Priorités d'action	Coopération en matière de recherche et de développement		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le comité scientifique est encore trop réduit et centré sur les questions historiques. L'appel à des chercheurs en économie, sociologie, voire linguistique, serait souhaitable. La publication des actes de colloques et de travaux scientifiques reste à mettre en place.
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La désignation d'un « animateur » du réseau scientifique au sein de l'équipe du réseau serait un plus.
		Il faudrait chercher à obtenir la connaissance du nombre et la diversité des	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

		visiteurs de passage ou en séjour afin d'augmenter et d'améliorer la diversité des visiteurs de la Route.			
	Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine Européen		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les reconstitutions 3D des lieux en ruine ou la modélisation des processus de fabrication anciens est une initiative à poursuivre et à mettre à disposition du public.
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	Les échanges culturels et éducatifs des jeunes européens n'ont pas encore été développés d'une manière profonde au sein de la Route. (...) Il conviendrait d'examiner la possibilité d'intensifier ces échanges, notamment avec le soutien des ressources mises à disposition par les programmes de l'Union Européenne. A l'avenir, la Route devrait envisager de mener des activités qui encouragent la participation des étudiants	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La concrétisation du projet Erasmus+ doit permettre de donner un élan nouveau à l'échange de jeunes entre les pays partenaires.

		universitaires européens, en particulier ceux qui suivent des cours d'archéologie, d'histoire, du patrimoine ou du tourisme.			
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Pratique contemporaine de la culture et des arts	Il serait intéressant et utile que les initiatives artistiques et culturelles menées sur les différents sites membres (comme par exemple le cas de Chillida) soient diffusées sur son site internet, permettant ainsi de comprendre la dimension européenne de cette activité.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La pérennisation de la « Journée du Fer » et la décision d'alterner concours photos et exposition itinérante une bonne base pour la diffusion de la culture du fer.
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Tourisme culturel et développement culturel durable	Les accords et partenariats avec les professionnels et les entreprises du tourisme devaient être approfondis, compte tenu de l'importance que les activités touristiques et culturelles prennent dans les activités de la Route. L'un des objectifs de cette collaboration devrait être de créer des produits touristiques susceptibles de renforcer l'offre déjà existante.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans un objectif de développement durable des actions culturelles il faudrait songer à la mise en place d'une charte de bonne gestion de la part des acteurs qui devront s'engager sur des mesures précises : tri des déchets, utilisation de produits recyclables, abandon du plastique, appel aux circuits courts pour les fournitures, installations

					solaires.
III. Réseau de l'itinéraire culturel			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Revoir les statuts pour faire place à la cinquantaine d'acteurs de terrain qui n'ont, pour l'instant, pas d'existence dans le réseau. Prévoir l'arrivée d'acteurs extérieurs au cadre pyrénéen et s'ouvrir à des partenaires économiques.
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Participer régulièrement aux activités de l'Institut et des associations nationales.
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Outils de communication	Il n'y a aucune information de contact du bureau de la Route (une adresse e-mail) bien qu'il y en ait pour chacun des sites qui peuvent être visités. L'interactivité est bonne mais il faut un formulaire pour contacter le bureau de la Route (permettre aux visiteurs de participer, faire des suggestions, critiquer, etc...)		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Jusqu'à présent, la Route n'est pas active sur Facebook, n'utilise pas Twitter, ni Instagram, et cela		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	doit être pris en compte.			
	Utiliser le Google Analytics pour obtenir des informations utiles sur les publics et les membres de la route les plus visités.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Dans le cas des matériaux imprimés, il y a également certains aspects à améliorer comme inclure les PDF de tous les dépliants et brochures sur le site internet de la route afin qu'ils puissent être téléchargés.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	En ce qui concerne la signalisation, résoudre le problème du manque de panneaux avec l'identification des sites et les logos de la Route et du Conseil de l'Europe.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trouver des solutions pour la visibilité des logos sur les panneaux signalétique.
				Mobiliser les acteurs de terrain pour qu'ils fassent apparaître leur participation au réseau sur leurs documents de communication
				Trouver une solution pour que les actualités de tous les lieux soient visibles par tous sur le site web (création d'une page commune « actualités » et

				d'un agenda?).
				Poursuivre les initiatives de mise en ligne de cartographies sur le modèle réalisé par le Pays de Nay.

5. Liste des Références

5.1 Liste des documents demandés pour le dossier

Dossier de certification complété	Oui
Grille d'auto-évaluation complétée	Oui
Statuts légaux du réseau à jour	Oui
Liste des membres du réseau à jour (en format Excel, suivant le modèle figurant dans la section 2.2 « Gouvernance du réseau »)	Oui
Rapports des Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires des trois dernières années	
Documents budgétaires du réseau (Budget de fonctionnement ; information financière des trois dernières années ; plan de budget prévisionnel triennal ; financements spécifiques pour la mise en œuvre d'actions précises) ;	Oui
Plan d'activités prévisionnel sur 3 ans	Non inclus, en cours de rédaction pour approbation par la prochaine Assemblée Générale

Liste des documents annexés au dossier :

- Rapports : PDF contenant un compte rendu d'activité sur les années 2022-2023 ;
- Déclaration RDFAP : acte fondateur de la nouvelle Route du fer, en 2017 ;
- e-doc informative complémentaire : divers documents sur les activités de la Route
- Statuts RDFAP : statuts de la Route ;
- Exemples com et presse : exemples d'outils de communication et revue de presse

5.2 Liste des documents soumis pendant la visite

- Le patrimoine industriel de la Route du Fer dans les Pyrénées : plaquette multilingue avec des fiches de présentation de tous les sites de la route ;
- La Pause Pyrénées : plaquette touristique du Pays de Nay ;
- Les Mines de Balburet : prospectus du sentier de découverte autour des anciennes mines (association Camp de Base) ;

- Prospectus du « Rallye des Petits Souliers » et du « Rallye des Grands Souliers » : jeu de piste pour petits et grands autour des mines de Balburet ;
- Arthez d'Asson, du feu et du fer : plaquette de l'association « Fer et savoir-faire » qui s'occupe de la préservation et de l'animation du site des forges ;
- Henri IV bâtisseur et la ferrarie d'Arthez d'Asson : plaquette historique autour des forges et d'Henri IV produite par l'association « Fer et savoir-faire » ;

5.3 Liste des documents soumis après la visite

- Accueil itinérant jeunesse sur la Route du fer dans les Pyrénées, récit et carnet de voyage : projet d'accueil itinérant d'un jeune, étudiant en sciences politiques, pendant 3 mois avec pour but de créer un carnet de voyage et l'organisation de conférences ou rencontres avec la population (2024) ;
- Lettre d'adhésion du Syndicat Mixte du Canigou ;
- Nouvelle présentation des membres de la Route avec une partie « payante » et une partie « acteurs » associés ;
- Diaporama présenté à l'Assemblée Générale ;
- Nouvelle présentation des comptes 2023 ;
- Projet de participation de la Route aux Journées Européennes du patrimoine ;
- Diaporama de présentation des candidats à l'adhésion à la Route des Pyrénées ;
- Présentation du projet de voie transpyrénéenne de l'Atlantique à la Méditerranée.

6. Annexe 1 : Programme de visite sur le terrain et d'entretiens avec la direction du réseau et les membres du réseau

Date	Lieu	Nom	Fonction
9/10/2023 (matin)	Mines de Ferrières	André BRIOULET	Association Camp de Base qui propose des randonnées dont celle autour des mines de Ferrières
	Forges d'Asson	Dominique FOURNIER	Président de l'association Fer & Savoir-faire qui anime les forges d'Asson
9/10/2023 (après-midi)	Atelier Daban	Maurice DABAN	Artisan de sonnailles traditionnelles
	Bénéjacq (réunion de travail)	Gabriela VIVES	Présidente du Réseau (Région de Gipuzcoa, Espagne)
		Mertxe URTEAGA	Secrétaire du Réseau (Région de Gipuzcoa, Espagne)
		Mariana BARRERA	Trésorière du Réseau (Musée d'Armin, Espagne)
		Olivier CODINO	Gestionnaire du Réseau (Patrimoine culturel d'Andorre)
		Virginie ROSATO	Chargée de Mission Pays de Nay
		Jordi SARRACANTA	Adjoint au Maire d'Ordino (Andorre) en charge du tourisme
		Cristina ARINO	Directrice de l'Office de Tourisme d'Ordino
9/10/2023 (soirée)	Lestelle-Bétharram	Christian PETCHOT-BACQUÉ	Président du Pays de Nay
		Jean-Marie BERCHON	Maire de Lestelle-Bétharram, Président de la commission Tourisme du Pays de Nay
10/10/2023 (matin)	Bordes (réunion de travail)	idem la veille	
10/10/2023 (après-midi)	Bordes (réunion de travail)	Assemblée Générale	17 présents

7. Annexe 2 : liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert

LISTE DE CONTRÔLE POUR L'EVALUATION à DESTINATION DE L'EXPERT						
QUESTIONS			Oui	Non	Commentaires (le cas échéant)	
3.1 THEME	1	Le thème de l'itinéraire culturel représente-t-il une valeur commune - historique, culturelle ou patrimoniale - dans plusieurs pays européens ?	1			
	2	Le thème de l'itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour des échanges culturels et éducatifs pour les jeunes ?	1			
	3	Le thème de l'itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour des activités innovantes ?	1			
	4	Le thème de l'itinéraire culturel, offre-t-il une base solide pour le développement de produits de tourisme culturel ?	1			
	5	Le thème a-t-il été étudié / développé par des universitaires / experts de différentes régions d'Europe ?	1			
3.1 CHAMPS D'ACTION PRIORITAIRES	3.2.1 Coopération en recherche et développement	6	L'itinéraire offre-t-il une plate-forme de coopération pour la recherche et le développement de valeurs / thèmes culturels européens ?	1		
		7	L'itinéraire joue-t-il un rôle fédérateur autour de grands thèmes européens, permettant de réunir des savoirs dispersés ?	1		
		8	L'itinéraire montre-t-il en quoi ces thèmes sont représentatifs des valeurs européennes partagées par plusieurs pays européens ?	1		
		9	L'itinéraire illustre-t-il le développement de ces valeurs et la variété des formes qu'elles peuvent prendre en Europe ?	1		
		10	L'itinéraire dispose-t-il d'un réseau d'universités et d'un centre de recherche travaillant sur son thème au niveau européen ?		1	
		11	L'itinéraire a-t-il un comité scientifique multidisciplinaire ?		1	
	12	Le comité scientifique travaille-t-il sur son thème au niveau européen ?		1		
	13	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et / ou à ses activités au niveau théorique ?		1	En cours mais pas encore de publications	
	14	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et / ou à ses activités au niveau pratique ?		1		
	3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen	15	Les activités de l'itinéraire prennent-elles en compte et expliquent-elles la signification historique du patrimoine européen matériel et immatériel ?	1		
		16	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles les valeurs du Conseil de l'Europe ?	1		
		17	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le label des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe ?		1	Le logo n'est pas encore bien utilisé
		18	Les activités de l'itinéraire fonctionnent-elles conformément aux chartes et conventions internationales sur la préservation du patrimoine culturel ?		1	Pas de références à ces chartes
		19	Les activités de l'itinéraire identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans des destinations rurales ?	1		
		20	Les activités de l'itinéraire identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans les zones industrielles en cours de restructuration économique ?	1		
		21	Les activités de l'itinéraire valorisent-elles le patrimoine des minorités ethniques ou sociales en Europe ?	1		

3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	22	Les activités de l'itinéraire contribuent-elles à une meilleure compréhension du concept de patrimoine culturel, de l'importance de sa préservation et de son développement durable ?	1		
	23	Les activités de l'itinéraire mettent-elles en valeur le patrimoine physique et immatériel, expliquent-elles son importance historique et mettent-elles en évidence ses similitudes dans les différentes régions d'Europe ?	1		
	24	Les activités de l'itinéraire tiennent-elles compte et promeuvent-elles les chartes, conventions, recommandations et travaux du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO et de l'ICOMOS relatifs à la restauration, à la protection et à la valorisation du patrimoine, au paysage et à l'aménagement du territoire (Convention Culturelle Européenne, Convention de Faro, Convention Européenne du Paysage, Convention du Patrimoine Mondial, ...) ?		1	Pas de références à ces chartes
	25	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour développer une meilleure compréhension du concept de citoyenneté européenne ?	1		
	26	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur la valeur d'une nouvelle expérience personnelle en visitant des lieux divers ?	1		
	27	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour encourager l'intégration sociale et les échanges des jeunes de différentes origines sociales et régions d'Europe ?	1		
	28	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour offrir des possibilités de collaboration pour les institutions scolaires à différents niveaux ?	1		
	29	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur des expériences personnelles et réelles à travers l'utilisation de lieux et de contacts ?	1		
	30	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre en place des projets pilotes avec plusieurs pays participants ?	1		
	31	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour donner lieu à des activités de coopération associant des institutions scolaires à différents niveaux ?	1		
3.2.4 Pratiques culturelles et artistiques contemporaines	32	Les activités culturelles de l'itinéraire (liées aux pratiques culturelles et artistiques contemporaines) favorisent-elles le dialogue interculturel et les échanges multidisciplinaires entre diverses expressions artistiques dans les pays européens ?	1		
	33	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles des projets artistiques établissant des liens entre le patrimoine culturel et la culture contemporaine ?	1		
	34	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles des pratiques artistiques culturelles et contemporaines innovantes* en les reliant à l'histoire du développement des compétences ?	1		
	35	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles la collaboration entre les amateurs de culture et les professionnels à travers des activités pertinentes et la création de réseaux ?**	1		
	36	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles le débat et l'échange - dans une perspective multidisciplinaire et interculturelle - entre diverses expressions culturelles et artistiques dans différents pays d'Europe ?	1		
	37	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles des activités et des projets artistiques explorant les liens entre patrimoine et culture contemporaine ?	1		
	38	Les activités culturelles de l'itinéraire mettent-elles en évidence les pratiques les plus innovantes et créatives ?	1		
	39	Les activités culturelles de l'itinéraire lient-elles ces pratiques innovantes et créatives à l'histoire du développement des compétences ?***	1		

3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable	40	Les activités de l'itinéraire (pertinentes pour le développement du tourisme culturel durable) facilitent-elles la formation de l'identité locale, régionale, nationale et / ou européenne ?	1			
	41	Les activités de l'itinéraire impliquent-elles activement 3 moyens principaux de sensibilisation à leurs projets culturels : la presse écrite, la radiodiffusion et les réseaux sociaux ?		1	Les réseaux sociaux sont embryonnaires	
	42	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre communautés et cultures urbaines et rurales ?	1			
	43	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre régions développées et défavorisées ?	1			
	44	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre différentes régions (sud, nord, est, ouest) de l'Europe ?		1		
	45	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre cultures majoritaires et minoritaires (ou autochtones et immigrées) ?	1			
	46	Les activités de l'itinéraire ouvrent-elles des possibilités de coopération entre l'Europe et les autres continents ?	1			
	47	Les activités de l'itinéraire attirent-elles l'attention des décideurs sur la nécessité de protéger le patrimoine dans le cadre du développement durable du territoire ?	1			
	48	Les activités de l'itinéraire visent-elles à diversifier les offres de produits, services et activités culturels ?	1			
	49	Les activités de l'itinéraire développent-elles et offrent-elles des produits, des services ou des activités de tourisme culturel de qualité au niveau transnational ?	1			
	50	Les activités de l'itinéraire développent-elles des partenariats avec des organisations publiques et privées actives dans le secteur du tourisme ?	1			
	51	Le réseau a-t-il préparé et utilisé des outils tout au long de l'itinéraire pour augmenter le nombre de visiteurs et l'impact économique de l'itinéraire sur les territoires traversés ?	1			
	3.3 RESEAU	52	L'itinéraire représente-t-il un réseau impliquant au moins trois Etats membres du Conseil de l'Europe ?	1		
		53	Le thème de l'itinéraire a-t-il été choisi et accepté par les membres du réseau ?	1		
54		Le cadre conceptuel de l'itinéraire a-t-il été fondé sur des bases scientifiques ?	1			
55		Le réseau implique-t-il plusieurs Etats membres du Conseil de l'Europe dans l'ensemble ou dans une partie de son / ses projet(s) ?	1			
56		Le réseau est-il financièrement viable ?	1			
57		Le réseau a-t-il un statut juridique (association, fédération d'associations, GEIE, ...) ?	1			
58		Le réseau fonctionne-t-il démocratiquement ?	1			
59		Est-ce que le réseau précise ses objectifs et ses méthodes de travail ?	1			
60		Est-ce que le réseau précise les régions concernées par le projet ?	1			
61		Est-ce que le réseau précise ses partenaires et les pays participants ?	1			
62		Est-ce que le réseau précise les champs d'action impliqués ?	1			
63		Est-ce que le réseau précise la stratégie globale du réseau à court et à long terme ?	1			
64		Est-ce que le réseau identifie les participants et partenaires potentiels dans les Etats membres du Conseil de l'Europe et / ou dans d'autres pays du monde ?	1			
65		Est-ce que le réseau fournit des détails sur son financement (rapports financiers et / ou budgets d'activités) ?	1			
66		Est-ce que le réseau fournit des détails sur son plan opérationnel ?	1			
67		Est-ce que le réseau joint le(s) texte(s) de base confirmant son statut juridique ?	1			

3.4 OUTILS DE COMMUNICATION	Pour les Itinéraires culturels certifiés du Conseil de l'Europe .	68	L'itinéraire a-t-il son propre logo ?	1		
		69	Tous les partenaires du réseau utilisent-ils le logo sur leurs outils de communication ?		1	
		70	L'itinéraire a-t-il son propre site web dédié ?	1		
		71	Le site Web est-il disponible en anglais et en français ?	1		
		72	Le site Web est-il disponible dans d'autres langues ?	1		
		73	Le réseau utilise-t-il efficacement les réseaux sociaux et le Web 2.0 ?		1	
		74	Le réseau publie-t-il des brochures sur l'itinéraire ?	1		
		75	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en anglais ?	1		Espagnol, catalan et basque
		76	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en français ?	1		
		77	Le titre «Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe» est-il présent sur tous les supports de communication (y compris les communiqués de presse, les sites Web, les publications, etc.) ?		1	
	78	Le logo de certification est-il présent sur tous les supports de communication ?		1		
	79	Le logo de certification est-il utilisé conformément aux directives d'utilisation (taille et emplacement, ...) ?		1		
	80	Les logos (Itinéraire culturel + certification) sont-ils fournis à tous les membres de l'itinéraire ?		1		
	81	Le logo de certification apparaît-il sur les panneaux indiquant l'itinéraire culturel ?	1			
SCORE				65	15	

8. Annexe 3 : Liste des figures

- Doc 1 : L'outil numérique du pays de Nay ;
- Doc. 2 : Installation du logo sur les panneaux institutionnels ;
- Doc. 3 : Des pages web interactives